

Pour l'Exposant	278
Pour <i>J. A. Panet</i> ,	275
Pour <i>S. Sewell</i> ,	71

néanmoins le dit *Simon Z. Watson*, Officier Rapporteur susdit, n'ayant égard à telle demande, mais agissant avec injustice, et partialité palpable en faveur du dit *Stephen Sewell*, Ecuyer, le Candidat alors absent, refusa de clore et établir la dite Election, et procéda à la continuation d'icelle, en précipitant à l'encontre et en contravention à son devoir, de ce dont l'Exposant et le dit *Jean Antoine Panet*, Ecuyer, représenté comme susdit, ont solennellement protesté comme ils protestent présentement. C'est pourquoi l'Exposant supplie la Chambre d'ordonner au Greffier de la Couronne en Chancellerie de produire le *Writ* de retour de la dite Election, et qu'icelui soit amendé, en effaçant le nom de *Stephen Sewell*, Ecuyer, rapporté comme duement élu, et en substituant à icelui celui de l'Exposant.—L'Exposant se plaint de plus de *Stephen Sewell*, Ecuyer, un des Membres rapporté pour le dit Comté, de ce qu'en contravention au Statut Provincial fait et pourvu dans pareil cas, et de ce que dans une manière contraire aux Statuts du Parlement Impérial de la *Grande-Bretagne*, il a, par lui-même et par le moyen d'autres, menacé, intimidé et dissuadé un nombre d'Electeurs qualifiés du dit Comté de se rendre au dit Poll tenu à *St. Philippe* susdit, et de donner leurs votes en faveur de l'Exposant : que le dit *Stephen Sewell*, Ecuyer, a de plus, par lui-même et par le moyen d'autres personnes de son parti, et en sa faveur, fait usage et employé divers moyens de corruption et de subornation pour se procurer des voteurs, que le dit *Stephen Sewell*, Ecuyer, a de plus tenu ou fait tenir à ses propres frais et dépens, une maison de traitement public, à laquelle les voteurs pour le dit *Stephen Sewell*, Ecuyer, étoient ouvertement invités pendant la dite Election, par quoi le choix libre des Electeurs étoit perverti ; c'est pourquoi l'Exposant prie de plus que la Chambre trouve qu'il y a raisons suffisantes pour déclarer et adjuger la dite Election pour le dit Comté, corrompue et nulle, et que le dit *Stephen Sewell*, Ecuyer, soit déclaré incapable d'occuper un siège dans ce présent Parlement.—L'Exposant se plaint encore de *Simon Z. Watson*, Officier Rapporteur, duement appointé pour le dit Comté, de ce que le dit *Simon Z. Watson*, n'ayant égard à l'injonction à lui imposée par le Statut Provincial, il a absolument négligé d'afficher les notifications